

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVEN**

Convocation
du 13/06/2025

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : - 13
Quorum : ----- 07
Présents : --- 09

Absents : ----- 04
Pouvoirs : ----- 01
Votants : ----- 10

VOTE

Pour : ----- 10
Contre : ----- 00
Abstentions : -- 00

**Personnel
communal**

**Délibération
N°2025-25**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : **23 JUIN 2025**

Reçue en Préfecture

Le : **23 JUIN 2025**

Publié sur le site de la
commune

Le : **23 JUIN 2025**
Le Maire Gil THOMAS



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVEN

SEANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2025 à 19H30

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept juin à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVEN dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaient présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEL Christophe/ DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ KELLER Sophie/ MASSON Thibault/ NOEL Ruta /THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine

Absents : SANDRAL Linda / LEYDIER Serge/ PROFFIT Thierry/ CHATEAU Baptiste

Pouvoirs : Thierry PROFFIT à Catherine VUARGNOZ

Secrétaire de séance : Mme Ruta NOEL

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 12 juin 2025,

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

⇒ DE CREER les postes suivants :

- Agent de maitrise à temps complet avec effet au ----- 01/07/2025

⇒ DE SUPPRIMER les postes suivants

- Adjoint technique à 30/35e avec effet au ----- 01/07/2025

- ⇒ DE MODIFIER le tableau des effectifs tel que présenté en annexe
- ⇒ D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants
- ⇒ D'AUTORISER le Maire à signer tout acte y afférent
- ⇒ DE CHARGER le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1^{er} juillet 2025.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS



La secrétaire
Ruta NOEL

R. Noel -

Tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2025

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Temps de travail	Possibilité de pourvoir un contractuel (article 3-3)	Effectifs			Date de création et référence délibération
						Pourvus	Vacants		
							TOTAL		
ADM	Rédacteur	Rédacteur	B	TC	Non	Titulaire	1		14/11/2023 - N°2023/55
	Adjoints administratifs	Adjoint Administratif	C	TC	Non	Titulaire	1		10/11/2019 - N°2019/51
			C	TNC 24/35 ^{ème}	Non	Titulaire	1		12/10/2021 - N°2021/33
TECH	Agents de maîtrise	Agent de maîtrise	C	TC	Oui	Titulaire	1		17/06/2025 – N°2025-25
	Adjoints techniques	Adjoint Technique territorial	C	TC	Oui	Titulaire	1		17/12/2016 - N°2016/51
			C	TC	Oui	Titulaire	1		06/02/2014 - N°2014/04
			C	TC	Oui	Contractuel	1		05/07/2021- N°2021/23
CULT	Adjoints du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	TNC 32/35 ^{ème}	Oui	Titulaire	1		14/01/2020 - N°2020/04
			C	TNC 27/35 ^{ème}	Oui	Titulaire	1		14/11/2023 - N°2023/55